

FCP de droit français

**RICHELIEU HARMONIES
ESG**

RAPPORT ANNUEL

au 31 août 2023

Société de gestion : RICHELIEU GESTION

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	17
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe (s)	46
Caractéristiques de l'OPC (suite)	47
Information SFDR	53



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies ESG R
Code ISIN : FR0000986846
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18/04/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

Objectif : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance), la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés s'articule autour de quatre axes : une analyse de thématiques d'investissement visant à déterminer les thématiques et stratégies intégrées à l'OPCVM, une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption..., portant sur 90% minimum de l'actif net hors liquidités, et excluant au minimum les 20% d'émetteurs de l'univers d'investissement initial les moins bien notés, une allocation d'actifs qui vise à déterminer, sur la base de données macroéconomiques, la répartition appropriée entre les différentes classes d'actifs en fonction des perspectives d'évolution des différents marchés, telles qu'anticipées par les gérants de la société de gestion, et enfin, le choix des véhicules d'investissement les plus à même de permettre à l'OPCVM d'atteindre son objectif de gestion.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 567 EUR	7 264 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,33 %	-10,11 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 560 EUR	8 682 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,40 %	- 4,60 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 013 EUR	10 239 EUR
	Rendement annuel moyen	0,13 %	0,79 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 088 EUR	11 816 EUR
	Rendement annuel moyen	10,88 %	5,72 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/08/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/19 - 31/05/22].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/12 - 30/11/15].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	531 EUR	1 049 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,38 %	3,45 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,25 % avant déduction des coûts et de 0,79 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,33 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	133 EUR
Coûts de transaction	1,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	102 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,03 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	3 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30 . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-harmonies-esg-r-fr0000986846/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

- Septembre 2022

Un atterrissage en douceur de l'économie mondiale semble de plus en plus improbable compte tenu de l'accélération des hausses de taux des banques centrales et de la crise énergétique. Cependant, les cas sont bien différenciés en fonction des zones géographiques. Il existe des situations endogènes comme aux Etats-Unis avec la surchauffe de l'économie ou en Chine avec la crise immobilière. En parallèle, il existe une crise exogène comme en Europe avec le gaz et la situation en Ukraine. Au niveau des actions, le troisième trimestre est à risque et fait entrevoir des situations plus hétérogènes, avec des « profits warning » plus nombreux dans les secteurs directement impactés par la faiblesse macroéconomique en Europe et en Asie. Les marges des entreprises vont être challengées et les acteurs qui ont fondé leur modèle sur l'endettement sont dans une situation qui empirera compte tenu de la dégradation des conditions financières. La hausse des prix pèse fortement sur la demande mondiale, conduisant de nombreuses entreprises à réduire voire arrêter leur production. Le risque de récession prend considérablement de l'ampleur alors que la situation pour les ménages et les entreprises continuera de se dégrader. Pour l'Europe, l'évolution des prix à l'import est en hausse de 30 % sur un an alors qu'il reste à moins de 10 % pour les US. Nous continuons à penser que les entreprises de qualité américaines profiteront de leurs situations concurrentielles. Les grandes valeurs technologiques devraient retrouver la faveur des investisseurs en raison de leur bilan. Les entreprises endettées restent dans une situation inconfortable. La Chine rouvre mais les perspectives restent ternes. La Chine ne fait plus rêver les investisseurs. Le recul de l'épidémie a permis aux autorités de confirmer la réouverture de la métropole de Chengdu, ce qui conforte la stratégie chinoise à agir plus tôt que par le passé pour éviter de connaître une situation difficile et longue à rétablir comme cela avait été le cas à Shanghai au printemps. Les difficultés du secteur immobilier sont encore prégnantes et les autorités ne fournissent qu'un soutien calibré. Mais les dispositifs axés sur la consommation et une PoBC qui agit à contre-courant devraient soutenir les marchés. Le congrès, date la plus importante du calendrier politique chinois, fournira des indices sur la direction que prendra le pays ces prochaines années. Nous conservons notre position en ETF China ESG pour l'instant. Au niveau des taux d'intérêt, les niveaux de rentabilité redeviennent intéressants. Sur l'Europe, des tensions sont encore à venir, que ce soit au niveau des spreads que des taux souverains. Nous privilégions plutôt les actifs américains pour les prochains mois. Les durations des investissements seront principalement courtes. Nous conseillons encore pour l'instant de garder une poche de liquidité.

Les éléments qui nous amèneraient à nous positionner plus fortement sur le marché sont la baisse des chiffres de l'emploi et de l'immobilier aux US et évidemment un changement de la rhétorique de la Fed. Il faut que le cycle de resserrement monétaire soit enfin suffisant pour ramener l'inflation dans les clous des banques centrales. Il faudrait que la situation actuelle connaisse plusieurs évolutions plus ou moins simultanées pour que nous adoptions un point de vue plus positif sur les actifs risqués. Dans notre scénario central, une désinflation américaine devrait s'engager même s'il est peu probable que nous retrouvions l'environnement pré-pandémique d'une inflation très faible et stable. Au-delà des aspects géopolitiques et la situation européenne propre, c'est l'inflation américaine via l'immobilier et l'emploi qui marquera la future tendance du marché dans sa globalité.

Principales entrées : APPLE ,MICROSOFT, HANNOVER RUECK,; ACCOR I 3/4 02/04/26

Principales sorties : DEVON ENERGY CORP APACHE EOG RESOURCES

Exposition Actions 21,99%

Exposition Taux 79,53%

- Octobre 2022

Les semaines se suivent et se ressemblent.... Pas tout à fait ! Certes les gouvernements et les banques centrales sont pris entre le marteau de l'inflation et l'enclume de la récession. L'épisode Liz Truss au Royaume-Uni a démontré que les politiques budgétaires devaient être ciblées et non inflationnistes. Nous pensons que les gouvernements européens ne feront pas cette erreur. Les hausses de taux des banques centrales commencent à produire leur effet récessionniste comme en témoignent les derniers indicateurs avancés. Notre scénario macro-économique est une récession marquée et une inflation qui perdure à des niveaux non soutenables pour les autorités monétaires européennes. Les taux devraient encore remonter rapidement. Le taux de refinancement de la BCE devrait atteindre 2.5 %. L'attitude réciproque entre les Etats européens et le nouveau gouvernement italien démontre la volonté de l'Europe de ne pas se désunir malgré les tensions ; ce qui devrait soutenir l'euro contre le dollar au niveau de la parité. Notre objectif sur les taux souverains à 10 ans en fin d'année est respectivement de 2.50 %, 3.00 %, 4.50 %, pour l'Allemagne, la France et l'Italie. Les perspectives de croissance sont également faibles aux États-Unis, bien que certains signes positifs témoignent de la résilience de l'économie US mais surtout de la volonté de la FED de ne pas plonger en récession. L'immobilier américain devrait baisser de 10 % dans les mois à venir et entraîner la composante « shelter » des chiffres d'inflation à la baisse. Les dernières données sur l'immobilier confirment cette conviction que nous avons depuis quelques mois. Les récents commentaires « dovish » des membres de la Fed ayant insisté sur le risque d'un resserrement trop violent des conditions financières, et des publications qui, pour le moment, rassurent les investisseurs qui s'attendaient à bien pire, amènent à plus de sérénité temporaire. Les élections Mid-term devraient permettre une visibilité politique plus importante sur les deux prochaines années.

Au niveau des obligations, les brusques corrections subies par les marchés obligataires ont permis d'atteindre des niveaux de rendement les plus hauts depuis une décennie et nous pensons que cela ouvre une opportunité intéressante sur le marché obligataire dans son ensemble, alors que certains banquiers centraux commencent à anticiper une stabilisation des politiques monétaires au 2ème trimestre 2023. Sur la partie souveraine, nous privilégions la partie US. La Fed devrait faire une pause au 1er trimestre de 2023 et ancrer son taux directeur à 4.75 %. Compte tenu de la croissance économique, la courbe des taux restera légèrement inversée et permettra au taux 10 ans d'être capé autour de 4.5 % (avec une stabilisation des anticipations d'inflation). En zone Euro, nous restons prudents sur les souverains et constructifs sur le crédit corporate. La partie Crossover (BBB-/BB+) est particulièrement intéressante même si nous pourrions avoir encore de la volatilité. Les taux de défaut vont certes augmenter mais les rendements à terme sur un horizon de 4/5 ans sont particulièrement séduisants (5.5 %/6 %). La sélection de valeur sera dans ce contexte particulièrement déterminante. Des opportunités attrayantes commencent à se présenter pour les investisseurs, dans les domaines du crédit où les spreads se sont considérablement creusés sans véritable discernement. Au niveau des actions, il paraît évident que les bénéfices des entreprises subiront les effets de la faiblesse de l'économie alors que la hausse des coûts des intrants a un impact sur les marges et que les conditions de financement se sont détériorées. Cependant, en dehors des fondamentaux qui continuent de se dégrader, nous pensons que l'équilibre du marché est propice à des reprises de marché sur la fin de l'année qui devront être justifiées par des publications sur l'inflation rassurante. Notons que les positions de couverture, la trésorerie à des niveaux historiques dans les fonds et les volatilités sur indices restent très importantes et la moindre bonne nouvelle pourrait amener ces retournements violents autoalimentés. Nous maintenons notre positionnement neutre dans cette optique sur les actions avec une vue plus positive à très court terme. Notre fourchette d'intervention devrait se situer entre 25% et 30% dans cette fin d'année. Nous continuons de penser que les actions US sont plus à même de rebondir car la FED a les clefs de l'équilibre entre croissance et inflation. Notre positionnement en valeur US est de 15%. Notre scénario central reste que les politiques monétaires seront en mesure de rassurer progressivement dans le courant de fin d'année. Les banques centrales devraient donc durcir moins vite les conditions financières, puis arrêter de le faire dans le courant du premier semestre 2023, sans revenir cependant en arrière avant 2024, ce qui est de nature à maintenir les taux obligataires à des niveaux élevés. Le ralentissement de la croissance aidera à la rechute de l'inflation, permettant de ralentir le resserrement monétaire au cours des prochains mois, mettant un coup d'arrêt au mouvement haussier sur les taux souverains. Les éléments qui nous amèneraient à nous positionner plus fortement sur le marché sont la baisse des chiffres de l'emploi et de l'immobilier aux États-Unis et, surtout, un changement de la rhétorique de la Fed. Il faut que le cycle de resserrement monétaire soit enfin suffisant pour ramener l'inflation dans les clous des banques centrales. Dans le cas contraire, nous restons persuadés que les banques centrales agiront encore et maintiendront l'ensemble des actifs risqués en situation inconfortable et nous agiront en conséquence.

Principales entrées : RENAULT SA 2.375% 25/05/2026 EMTN PALO ALTO NETWORKS NVIDIA RICHEMONT
Principales sorties : WASTE MANAGEMENT, AIR LIQUIDE, OCCIDENTAL PETROLEUM GROUPAMA6 3/8 PERP
Exposition Actions 28.3%
Exposition Taux 79,83%

- Novembre 2022

Après une année 2022 marquée par la bonne résilience des *earnings*, 2023 sera plus compliquée. Nous devrions assister à une dégradation des marges, impactées par la hausse des coûts des matériaux, du coût du travail, des taux d'intérêt mais aussi de l'imposition - tous ces coûts étant plus difficiles à imputer au client final en période de récession. Le principal « driver » des marchés ne sera pas les bénéfices mais les valorisations. Et les valorisations seront impactées par l'attitude des banques centrales et plus particulièrement la banque centrale américaine. La désinflation américaine devrait se mettre en place mais la Fed restera sur le qui-vive pour éviter toute détente trop forte des conditions de financement et donc toute hausse rapide du marché. Les risques sont encore présents, même si les bonnes nouvelles qui se sont accumulées depuis mi-octobre ont permis au marché de rebondir fortement... Peut-être un peu trop d'ailleurs. Nous avons insisté sur le fait que l'équilibre du marché était propice à des reprises de marché sur la fin de l'année, justifié par des publications sur l'inflation rassurante. Notons que les positions de couverture, la trésorerie à des niveaux historiques dans les fonds et les volatilités sur indices restent très importantes et la moindre bonne nouvelle pouvait amener ces retournements violents autoalimentés. C'est exactement le scénario que nous avons vécu. Nous maintenons notre positionnement neutre dans cette optique sur les actions avec une vue plus positive à très court terme. Notre opinion est plus nuancée sur cette fin d'année. La vague de froid en Europe, les manifestations en Chine contre la politique Zero-covid de Xi Jinping et les prochaines interventions de J. Powell pour calmer l'engouement retrouvé, devraient stopper la hausse à court terme. La réunion du 14 décembre sera un bon aperçu des intentions du président de la FED. Cette dernière n'a pas dit son dernier mot et cherche toujours à se faire entendre. Comme à chaque épisode de détente rapide des conditions financières, les membres de la Fed s'activent afin de rappeler que la lutte contre la spirale inflationniste est loin d'être remportée et donc que les taux directeurs doivent encore être relevés et qu'ils ne baisseront pas rapidement. Les marchés boursiers sont très sensibles aux nouvelles informations qui modifient les perceptions à la marge. Au cours des dernières semaines, des facteurs ont été plus positifs que ce que les investisseurs craignaient il y a un trimestre.

Les prochaines semaines pourraient marquer un retour de la volatilité sur les marchés actions du fait des dernières réunions des banques centrales en cette fin d'année. Nous pensons qu'il faut rester très mobile. Nous conservons une position action entre 20% et 30% neutre compte tenu de notre scénario macro-économique qui parie sur une désinflation progressive sur 2023 tout en étant plus prudent à court terme. Nous pensons qu'il faut rester flexible et nous ajusterons le portefeuille en utilisant des futures (Eurostoxx, S&P, Nasdaq). En terme géographique, nous rééquilibrons notre vue entre les Etats-Unis et l'Europe. Les récentes évolutions politiques en Europe, la baisse des matières premières (notamment énergétiques) et un possible réouverture de la Chine sont des catalyseurs qui rassurent. De plus, le caractère plus-value du marché européen et des dividendes plus importants peuvent être un avantage certain sur la fin d'année. La seule incertitude reste le pic d'inflation qui n'est toujours pas atteint et qui pourrait pousser la BCE à agir de manière plus importante. Nous privilégions les valeurs capables de maintenir des niveaux de marges élevés qui possèdent un pricing power et des bilans solides. (le luxe, la réassurance par exemple). Nous pensons qu'au premier trimestre le secteur obligataire sera à privilégier, les anticipations de hausse de taux intégrant une très large part de l'action des banques centrales. Les marchés du crédit se sont nettement améliorés depuis le pic des spreads dans la seconde moitié d'octobre. Nous pensons que les spreads devraient se maintenir jusqu'à la fin de l'année mais se resserrer au cours de l'année 2023 d'environ 100bps rajoutant un gain en capital au rendement actuel. Nous privilégions pour l'instant l'Investment grade et le High yield de bonne qualité (BB+). Compte tenu de la décélération de la croissance mondiale et du recul des bénéfices attendu au premier semestre de 2023, ces derniers devraient surperformer. Nous restons sur notre vue positive au global. Les obligations « crossover » sont encore particulièrement intéressantes même si nous pourrions encore avoir une certaine volatilité à l'image des marchés actions. Les vents contraires devraient perdre en intensité courant 2023, permettant une amélioration du cycle d'activité et une augmentation progressive de l'exposition au risque dans les portefeuilles. Nous privilégions les entreprises ayant un bilan solide et un fort niveau de génération de cash. Après l'une des pires années en performance et d'une très forte corrélation avec les marchés actions, les obligations retrouvent leurs qualités d'outil de diversification dans les portefeuilles grâce au coussin de rentabilité acquis en cette fin d'année. Un scénario d'une récession modérée devrait bénéficier au segment obligataire sur 2023 qui pourrait être une image miroir de 2022. L'incertitude concernant la Fed et une inflation plus haute que prévue ont été les principaux facteurs d'élargissement des spreads IG en 2022. En revanche, le déclin des incertitudes liées à la Fed devrait permettre aux spreads IG de se resserrer malgré des fondamentaux de crédit un peu plus faibles l'année prochaine.

Principales entrées : DEERE & CO WASTE CONNECTIONS NORDEA BANK ABP VALEO SA 5,375% 05/28/27

Principales sorties : VESTAS WIND SYSTEMS A/S NVIDIA

Exposition Actions 24%

Exposition Taux 86%

• Décembre 2022

Comme nous l'indiquions le mois dernier, paradoxalement, l'année 2022 a été marquée par une bonne résilience des résultats des entreprises. La réouverture de la Chine est le point central à observer ces prochaines semaines. Pour l'instant, l'esprit est à la méfiance de la part des autorités des autres pays mais nous continuons à penser que cette réouverture aura des effets positifs sur l'année. Nous avons réinvesti en Europe au mois de décembre dans cette optique. Nous indiquons que le mois de décembre présentait quelques risques, notamment concernant les réunions des banques centrales. Cela a bien été le cas et les indices actions ont largement corrigé entre -3% et -10% en devise locale. Votre fonds a été résilient durant le mois de décembre malgré la correction. Nous pensons que les taux pivot seront atteints au deuxième trimestre, ce qui laissera enfin plus de visibilité aux investisseurs. Les taux des banques centrales devraient rester à leur niveau durant une période de plusieurs mois permettant aux anticipations d'inflation de refluer régulièrement. Entre temps, le marché peut se faire peur au gré des publications de chiffres économiques. Nous pensons que les investisseurs vont être à la recherche de rendement en ce début d'année qu'il soit au niveau des dividendes actions que des coupons obligataires. En terme géographique, l'hiver très clément en Europe et la réouverture programmée en Chine devraient être propices aux entreprises européennes. Cependant, nous restons circonspects sur l'attitude agressive voire trop agressive de la BCE. Le secteur financier (banques et assurances) continue d'obtenir notre faveur dans ces conditions. Les entreprises liées à la fin du zéro Covid et aux mesures pro-cycliques chinoises sont à privilégier (luxe, consommation discrétionnaire). Le Japon profitera de la réouverture de l'économie chinoise et d'une croissance plus solide, liée à un effet rattrapage. Pour l'instant, nous préférons parier sur la réouverture de la Chine de manière indirecte (cycliques européennes, luxe). L'hiver clément est de nature à amoindrir la prime de risque sur le secteur industriel, compte tenu de l'éloignement du black-out. En ce qui concerne les marchés émergents, nous continuons à penser qu'il faut attendre le pivot de la Fed et qu'il est peut-être encore un peu tôt pour réinvestir massivement, même si la perspective d'un dollar plus faible améliore la visibilité. Nous n'avons pour l'instant qu'une position obligataire sur le sultanat d'Oman décorrélé des enjeux d'inflation. Nous pensons qu'au premier trimestre le secteur obligataire est à privilégier, les anticipations de hausse de taux intégrant une très large part de l'action des banques centrales. Les flux vers les obligations vont s'amplifier au fur et à mesure de la désinflation. Si de nouvelles hausses de taux à court terme apparaîtront jusqu'au 2ème trimestre, un potentiel changement de cap des banques centrales sera bénéfique.

Bien qu'il soit difficile de prévoir avec certitude le point d'inflexion des politiques monétaires, il semble pertinent de considérer les opportunités qu'offrent cette classe d'actifs. En décembre, la volatilité et le manque de liquidité ont impacté le segment mais nous pensons que les spreads devraient se resserrer au cours de l'année 2023 d'environ 100 bps rajoutant un gain en capital au rendement actuel. Nous privilégions pour l'instant l'Investment grade et le High yield de bonne qualité (BB+). Dans le même temps, nous augmentons la durée des portefeuilles pour prendre en compte la baisse des anticipations d'inflation et des potentiels de croissance pour 2023. Nous restons sur notre vue positive au global sur le segment obligataire. Les obligations « crossover » sont encore particulièrement intéressantes. Les vents contraires devraient perdre en intensité courant 2023, permettant une amélioration du cycle d'activité et une augmentation progressive de l'exposition au risque dans les portefeuilles. Nous privilégions les entreprises ayant un bilan solide et un fort niveau de génération de cash. Un scénario d'une récession modérée devrait bénéficier au segment obligataire sur 2023, qui pourrait être une image miroir de 2022. Les segments les plus risqués sont encore à proscrire car les difficultés de refinancement et les impacts opérationnels n'en sont qu'à leur début. L'incertitude concernant la Fed et une inflation plus haute que prévue ont été les principaux facteurs d'élargissement des spreads en 2022. En revanche, le déclin des incertitudes liées à la Fed devrait permettre aux spreads IG de se resserrer malgré des fondamentaux de crédit un peu plus faibles l'année prochaine.

Principales entrées : PALO ALTO NETWORKS JACOBS SOLUTIONS INC NIKE

Principales sorties : IBM INTESA SANPAOLO APACHE ORANOF 3 1/8 03/20/23 EMTN CREDIT AGRICOLE 2,80% 22

Exposition Actions 26%

Exposition Taux 82%

- Janvier 2023

Notre scénario central reste une croissance molle sans récession dans les grandes zones géographiques (nous avons révisé à la hausse, nos prévisions sur la croissance européenne compte tenu de la réouverture plus rapide que prévu de la Chine et de la baisse du prix du gaz). La désinflation n'est pas remise en cause mais le retour vers les objectifs des banques centrales est encore loin et les discours très agressifs de la FED et de la BCE vont amplifier la volatilité. En effet, la volonté de ne pas améliorer de manière trop intense les conditions de distribution de crédit qui pourraient s'avérer inflationnistes sera constante tout au long de 2023. Les hausses de taux se termineront en mai mais nous ne prévoyons aucune baisse avant au moins mi 2024. Cependant, nous devrions trouver une meilleure visibilité qui devra progressivement impacter les primes de risque dans leur ensemble. En ce qui concerne les marchés actions, l'euphorie de ce début d'année pourrait bien marquer le pas compte tenu des résultats d'entreprises qui pourraient amener quelques doutes. Cependant, nous pensons qu'il y a peu de menaces sur les niveaux de valorisation des marchés actions si le scénario de ralentissement en douceur est confirmé et si l'inflation se tempère bel et bien. Notre scénario central reste de cet acabit. La réouverture de la Chine donne un élan supplémentaire à l'Europe, tant en termes d'économies (en particulier l'Allemagne) que de marché des actions, où environ 10 % des ventes sont destinées à la Chine. Il existe plusieurs façons de s'exposer au thème de la réouverture de la Chine : l'industrie, les secteurs des produits de luxe et des matières premières. L'Allemagne et le Japon pourraient en profiter également. Cependant en ce qui concerne le Japon, la politique monétaire pourrait être mise en doute au départ de son président Haruhiko Kuroda. Il est probable que la politique monétaire de la Banque du Japon changera avec le nouveau président. Nous avons abaissé la position sur le Nikkei. Nous continuons de penser que le Japon est un bon proxy de la réouverture chinoise mais un rééquilibrage entre les deux pays semble opportun du fait d'une réouverture accélérée et d'une volonté de l'état de raviver la consommation. La Conférence centrale sur le travail économique (Central Economic Work Conference) de décembre n'a fait que confirmer l'accent mis sur l'expansion de la consommation intérieure en 2023. La fin soudaine et inattendue de la politique zéro Covid devrait provoquer une forte accélération de la croissance vers la fin de cette année. Si l'on y associe l'affaiblissement du dollar américain et les valorisations attrayantes des actifs des marchés chinois, cela devrait contribuer à renforcer l'attrait des actions à moyen terme. Par conséquent, nous passons positifs sur la Chine. Nous avons acheté 2.5% de l'ETF Amundi China Leader ESG dans cette optique. En ce qui concerne les marchés émergents, nous continuons à penser qu'il faut attendre le pivot de la Fed et qu'il est peut-être encore un peu tôt pour réinvestir massivement, même si la perspective d'un dollar plus faible améliore la visibilité. Nous avons globalement une vue plus constructive sur les marchés émergents dans le sillage de la Chine, ce qui devrait stimuler la croissance économique dans l'ensemble du monde émergent (Position de Neutralité sur la Zone). L'exposition actions a varié entre 21% et 28% ce mois et nous comptons garder cette latitude dans les semaines à venir. Nous conservons une vue négative plus prudente à court terme sur les marchés américains compte tenu de la dégradation des indicateurs avancés et de la pression sur le dollar. En terme sectoriel, nous avons une préférence pour les valeurs d'innovation qui ont dès à présent été corrigées significativement. Le reshoring (relocalisation) devrait continuer à profiter aux petites et moyennes entreprises US. Nous restons plutôt actifs via des futures indicelles. Après une année difficile sur les spreads et les taux, le crédit offre encore des points d'entrée très intéressants. Nous pensons encore que les segments de qualité du High Yield restent aussi à privilégier. Le portage permet d'accepter plus de volatilité liée à la crainte d'une récession. Sur le high yield, nous avons donc une préférence pour les émetteurs les mieux notés (BB+BB-) et nous réinvestissons dans les subordonnées financières (16% du portefeuille) et les hybrides (21% du portefeuille).

Le risque d'extension (non-remboursement au call) semble intégré et les émetteurs, dette senior IG, semblent maintenir leurs engagements de refinancement sur ces instruments. La récession annoncée est un risque mais nous estimons que la hausse contenue des taux de défaut est déjà bien anticipée dans les spreads. Les niveaux actuels constituent un point d'entrée satisfaisant et permettent de se focaliser sur le meilleur rapport risque/rendement. Ces dernières années ont justifié une certaine prudence vis-à-vis des actifs émergents, mais nous décelons désormais de plus en plus d'opportunités intéressantes. La classe d'actifs de la dette émergente a intégré les anticipations de hausses de taux. Comme nous l'écrivions le mois précédent, il convient d'être sélectifs et se focaliser sur les pays qui garde une balance des paiements saine, des besoins de financement maîtrisables et surtout des politiques monétaires crédibles. La seule position que nous avons resté sur le sultanat d'Oman.

Principales entrées : UNITED AIRLINES HOLDINGS ROCKWOOL A/S DANAHER

Principales sorties : RICHEMONT WASTE CONNECTIONS OMAN 4 3/4 15/06/2026 ENEL SPA EUSA5 24/11/2078
NIKE Exposition Actions 26%

Exposition Taux 82%

- Février 2023

Les récents indicateurs réels d'activité montrent une bonne tenue des économies, malgré une inflation et des taux de refinancement élevés ainsi que la crise récente de l'énergie. Les marchés du travail font preuve d'un dynamisme, avec des niveaux d'emplois bien supérieurs à ceux d'avant Covid. Le rebond des marchés actions envoie aussi un signal d'amélioration des anticipations macro-économiques (réouverture de la Chine, emploi, consommation) et micro-économiques au niveau des entreprises (résultats et perspectives plutôt rassurants). Le resserrement déjà en place des politiques monétaires va commencer à freiner l'activité. Les banques centrales ont resserré déjà significativement leur politique monétaire soit par des hausses de taux directeurs, soit par une diminution de leur bilan. Les récentes publications des chiffres d'inflation sont venues rappeler aux investisseurs que la lutte est encore loin d'être finie. Les banques centrales, dans leur ensemble, devront continuer à faire « peur » au marché pour éviter toute velléité d'amélioration des conditions de crédit qui seraient inflationnistes. Le dynamisme des marchés du travail encourage la croissance des salaires qui propage les tensions sur les prix. Les banques centrales vont finaliser leur cycle de hausses de taux en première partie d'année avant de marquer une pause pour évaluer les effets de leur politique. Si l'inflation totale va poursuivre sa décrue en 2023, les tensions sur l'inflation sous-jacente persisteront et encourageront les banques centrales à maintenir leur vigilance et leur agressivité en terme de rhétorique. Cependant, elles ne baisseraient pas leurs taux en 2023 ni durant une bonne partie de 2024. Même si nous admettons que les taux directeurs sont proches de leur maximum, il est peu probable que la banque centrale veuille prendre des risques avec l'inflation, en particulier si les marchés du travail restent porteurs. Nous continuons de privilégier un scénario d'atterrissage en douceur. Nous restons confiants sur la capacité des économies à éviter une récession. En effet, la vigueur des marchés du travail et la baisse de l'inflation seront de vrais soutiens pour les ménages. L'« épargne Covid » reste un support encore disponible pour amortir un choc et elle n'a pas encore délivré sa capacité de consommation en Chine. Le maintien des conditions monétaires resserrées devrait limiter une croissance trop vigoureuse néfaste pour les marchés financiers. Les hausses des taux déjà réalisées ont mis à l'arrêt l'activité de la plupart des marchés immobiliers et pèsent sur la capacité de financement des entreprises. En terme d'allocation d'actions, au vu des derniers chiffres publiés, les semaines à venir risquent de cristalliser les peurs sur l'attitude des banques centrales face à un marché de l'emploi étonnamment résilient. Les PMI en zone euro et aux US poursuivent leur rebond en février pour toucher leur plus haut de 4 mois grâce à la baisse des prix de l'énergie en Europe et à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs dues à l'apaisement de l'inflation. La hausse des PMI ajoute de l'huile sur le feu allumé par les solides chiffres de l'emploi aux US et les ventes au détail. Ces statistiques impliquent des taux d'intérêt durablement plus élevés. Le resserrement monétaire affecte la croissance avec environ 10 mois de décalage. La FED ayant amorcé son cycle de hausse des taux il y a maintenant 11 mois, les effets vont commencer à être ressentis dans l'économie (resserrement des conditions de crédit, flux de crédit qui se détériorent, croissance de la masse monétaire en ralentissement). Nous maintenons de nouveau notre surexposition au marché d'actions européen, qui bénéficie toujours d'écarts de valorisation ainsi que d'éléments macro-économiques favorables. La détente avérée de la crise énergétique et la capacité de résistance des économies européennes nous incitent à privilégier ce marché car il apparaît particulièrement attractif en termes de valorisation ; de plus, sa composition sectorielle (plus de Value, plus de dividendes) est moins sensible aux taux plus élevés. Le segment Small et Mid cap pourrait profiter de cet engouement dans les prochains mois, aidé par un effet rattrapage et des valorisations historiquement très faibles par rapport aux grandes capitalisations. La réouverture de la Chine reste favorable au marché local ainsi qu'à ceux de ses pays partenaires commerciaux. Les tensions persistantes entre la Chine et les Etats-Unis pourraient créer des points d'entrée favorables dans les prochaines semaines. A court terme, nous dégradons aussi à la neutralité les investissements obligataires pour nous repositionner plus fortement une fois que le secteur du logement et des services aura marqué une décrue en termes d'inflation (notamment sur les parties souveraines mais aussi le crédit corporate sur les parties longues). Les marchés de taux commencent à intégrer une réaccélération de l'économie et pourraient amener la FED et la BCE à agir davantage contre l'inflation. Les baisses de spreads devraient se modérer, voire s'inverser à court terme. Les segments les plus risqués devraient souffrir dans ces conditions. Nous restons positionnés sur le segment BBB-/BB qui nous paraît le plus résilient (avec une préférence sur le segment Euro).

Le nombre de faillite augmente largement aux États-Unis. Ce phénomène est largement lié à la détérioration des conditions de crédit des sociétés les plus fragilisées au niveau de leur bilan. Le contexte de taux plus élevés nous incite à conserver notre exposition à la dette d'entreprises bien notées.

Principales entrées : NVIDIA STELLANTIS SOCIETE GENERALE

Principales sorties : DEERE & CO NORDEA BANK ABP ROCKWOOL A/S TELEFONICA EUROPE BV 5.875% EUSA10 GALP ENERGIA 1% 15/02/2023 EMTN

Exposition Actions 21 %

Exposition Taux 73,53%

- Mars 2023

Dans notre reporting du mois dernier, nous écrivions : « Ne pas prendre de risque avec l'inflation : prudence à court terme face aux doutes inflationnistes ». Au vu de ce qui s'est passé, notre prudence se justifie a posteriori... mais pour de mauvaises raisons. En effet, ce n'est pas l'inflation qui a semé le doute, mais un élément exogène, microéconomique, qui a déclenché une vague de panique : la faillite de SVB. La crise bancaire est susceptible de peser sur l'économie, l'emploi et l'inflation, et met les banques centrales des pays développés dans une situation inconfortable. Leur jeu d'équilibriste entre inflation et croissance économique semblait fonctionner. Dorénavant, il faut compter sur un autre paramètre, la stabilité du système financier. L'ampleur de ces effets est incertaine. Les indicateurs des conditions financières se sont considérablement resserrés après les turbulences du marché, mais leur niveau est moins critique que lors de la crise du Covid. Ceci se produit à un moment où les conditions d'octrois de prêts sont déjà tendues, avec des coûts d'emprunt pour les entreprises et les ménages ayant beaucoup augmenté, ce qui accroît le risque de perception d'une récession économique. Au niveau des obligations, nous entrons en terrain inconnu et nous nous attendons à ce que les banques centrales conservent une approche encore plus dépendante des données macroéconomiques, avec peu ou pas d'orientation stratégique. Cela continuera à maintenir une forte volatilité sur les marchés obligataires en fonction des publications. Les taux d'État ont largement profité du mouvement de panique et ont joué le rôle de valeur refuge dont ils avaient été absents en 2022. Les taux à 10 ans allemand et américain ont atteint respectivement 2,01 % et 3,37 %, ce qui semble exagéré, à défaut de penser que nous sommes dans un scénario de 2008 (cf. éditorial). Pour les taux souverains en Europe, les effets haussiers seront d'ailleurs doubles : alors que les gouvernements européens ont été appelés à engager un rééquilibrage de leurs finances publiques par la Commission européenne, les négociations sociales à venir seront probablement délicates et pourraient accroître la défiance sur les dettes souveraines des pays en proie à des tensions politiques et sociales. L'économie américaine pourrait voir des conditions de crédit plus strictes en raison des fondamentaux macroéconomiques actuels. Le marché des taux a considéré l'action du FOMC de ce mois comme une hausse accommodante. Cette interprétation accommodante s'est traduite par une baisse des taux à 2 ans et à 10 ans après les communications du FOMC, ce qui a entraîné une pentification de la courbe des taux américains. Le changement de rhétorique de la Fed et la possibilité que le resserrement du crédit remplace les hausses de taux signifient également que la courbe des titres américains aura dorénavant tendance à se pentifier plutôt qu'à s'aplatir (ou s'inverser!). Même si nous pensons que la crise bancaire est de nature à mettre prochainement fin à la normalisation monétaire, les banques centrales maintiendront le niveau de taux atteint jusqu'en 2024 en vue de juguler l'inflation encore bien présente. Nous restons globalement neutres sur le segment obligataire. Certes, les taux de rendement restent attractifs, mais il convient d'être très sélectif dans son approche. La détérioration de l'accès au crédit devrait s'amplifier car l'environnement n'incite pas les banques dans leur ensemble à améliorer leur condition. Le contexte de taux plus élevés nous incite à conserver notre exposition à la dette d'entreprises bien notées sans rechercher des taux de rendement trop élevés. Les segments les plus risqués devraient souffrir dans ces conditions. Nous restons positionnés sur le segment BBB-/BB qui nous paraît le plus résilient. La liquidité reste bien rémunérée et permet d'être patient. Le nombre de faillites continue d'augmenter largement aux États-Unis. Ce phénomène est largement lié à la détérioration des conditions de crédit des sociétés les plus fragilisées au niveau de leur bilan, et devrait s'amplifier avec les déboires bancaires. L'affaire Crédit Suisse a mis en exergue les segments des obligations subordonnées bancaires ATI en Europe, en ruinant les détenteurs de ces obligations au moment du rachat par UBS. C'est probablement un sujet majeur. La nouvelle leçon que nous avons apprise est que les actionnaires peuvent obtenir de l'argent pendant que les détenteurs d'ATI sont anéantis. Le traitement suisse des ATI est sans précédent et posera de sérieux doutes sur la classe d'actifs, augmentant les spreads. Nous sommes très surpris par l'absence de respect des priorités dans la séniorité des dettes, et nous pensons que cela pourrait rebattre les cartes sur l'évaluation de cette classe d'actifs. Nous restons dorénavant à l'écart et préférons nous focaliser sur des dettes dont la séniorité présente une opportunité compte tenu de la hausse des primes de risque sur le secteur. Au niveau des actions, nous continuons cependant à prévoir une stabilité des bénéfices des entreprises mondiales cette année par rapport à 2022, avec des risques pointant vers une baisse des bénéfices. Cependant, nous devrions assister à une possibilité de hausse dans les multiples de bénéfices des actions en raison d'un affaiblissement des perspectives pour les taux directeurs des principales banques centrales. L'assouplissement de la liquidité des banques centrales devrait réduire le stress bancaire mais aura un impact limité sur les actions car les autres moteurs clés des actions, à savoir la croissance, les bénéfices et les rendements obligataires réels sont sous pression. Paradoxalement en Europe, les marchés européens valorisent actuellement un *soft landing* mais les banques, quant à elles, se valorisent sur un scénario beaucoup plus dur auquel nous ne croyons pas à ce stade.

L'épargne accumulée reste à des niveaux élevés et devrait contrebalancer le stress du consommateur. La BCE est dorénavant dans une situation plus inconfortable que la FED sur sa politique monétaire car les perspectives d'inflation sont loin d'être rassurantes et elle devra encore faire preuve de pugnacité malgré les turbulences. De plus, le climat social se tend en Europe. Au sein de plusieurs pays européens majeurs, des manifestations de grande ampleur s'étendent ces dernières semaines. Au Royaume-Uni, 2022 fut l'année ayant connu le plus de jours non travaillés pour cause de grève depuis 1989. Ce mouvement semble perdurer en 2023, où le début d'année est également marqué par des manifestations importantes. L'Allemagne semble également suivre cette voie, où la fin du mois marque le début d'un mouvement massif de grève appelé par le syndicat des transports.

Principales entrées : GENERAL MOTORS SALESFORCE.COM MICROSOFT OMAN 4 3/4 15/06/2026
FAURECIA2 3/4 02/15/27

Principales sorties : UNITED AIRLINES HOLDINGS JACOBS SOLUTIONS MOBILEYE GLOBAL INC-A RCI BANQUE
0.25% 03/08/23

Exposition Actions 28,99%

Exposition Taux 77,53%

- Avril 2023

Si les efforts politiques peuvent stabiliser les inquiétudes concernant la stabilité financière du secteur bancaire, la hausse des taux d'intérêt et le resserrement des conditions de prêt persisteront. Les banques centrales sont désormais confrontées à un trilemme : La politique monétaire au regard de l'inflation et de la croissance et de la stabilité financière. En fin d'année, nous pensons que le pessimisme généralisé n'était pas justifié et que la prudence des investisseurs pourrait être soumise à rude épreuve. Il existe encore bien évidemment des sources d'incertitudes, mais leur impact se réduit. L'inflation reflue à un rythme soutenu aux États-Unis, et l'épisode SVB/First Republic Bank est de nature à amplifier le mouvement de désinflation. L'augmentation brutale des taux met en difficulté de nombreuses banques de taille moyenne aux États-Unis, entraînant à la fois une contraction de leurs dépôts et une dégradation de la valeur de leurs actifs. Il est probable que ces banques, qui produisent près de 50 % des crédits, réduisent considérablement leur activité. Cette détérioration significative des conditions financières rend plus que problématique la poursuite de la hausse des taux par la FED, reléguant ainsi la lutte contre l'inflation au second plan. La banque centrale américaine tiendra sa prochaine réunion de politique monétaire le mercredi 3 mai. Le ralentissement de la dynamique économique américaine a fini par être totalement intégré par les analystes, et les révisions baissières devraient s'interrompre alors que l'activité se montre résiliente, que les entreprises conservent du pricing power, et qu'elles coupent les coûts rapidement si nécessaire. Au niveau des actions, les anticipations de bénéfices ont été revues en baisse pour le premier trimestre (-8 %). Cela étant, les premiers résultats semblent encourageants. Pour le moment les résultats publiés par les entreprises ressortent bien au-dessus des attentes du consensus. Jusqu'à présent 54% ont publié des BPA supérieurs aux attentes (46% historiquement) ; La croissance des BPA des entreprises du S&P affichent actuellement -5% pour 2023 (-7% pour le consensus) . La reprise des buybacks pourrait être positive alors que les autorisations pour 2023 marquent un plus haut historique. Nous pourrions ainsi assister au retour du balancier et des révisions haussières. La fin de la politique agressive de la FED, une absence de hard landing ou de soft landing, et un dollar structurellement plus faible pourraient être bénéfiques à court terme pour les actifs américains en monnaie locale par rapport à l'Europe. Le risque principal serait d'entrer dans une récession aux US. Nous allons augmenter progressivement nos actifs sur la zone américaine. Notre exposition globale aux actions restera entre 25% et 30%. En Europe, la situation inflationniste reste préoccupante. Si, contrairement aux États-Unis, l'inflation est due à un élément exogène (le gaz), elle s'est installée de manière plus "collante" dans l'économie réelle. Même le Fonds monétaire international a appelé la Banque centrale européenne à continuer de relever les taux d'intérêt jusqu'au milieu de l'année 2024, et les ministres des Finances de l'Union européenne à resserrer la politique budgétaire, dans une action concertée visant à faire baisser l'inflation élevée. Au-delà des risques géopolitiques et énergétiques, l'inflation reste la plus grande préoccupation. Pour la BCE, cela signifie un resserrement supplémentaire, plus long, jusqu'au milieu de 2024, afin de ramener l'inflation à sa cible en 2025. L'épargne ne sauvera pas la consommation. Le taux d'épargne avait fortement augmenté pendant la crise du Covid. Il est désormais proche de la normale, signe que les marges de manœuvre financières se sont réduites. Les intentions d'épargne des ménages repartent à la hausse, témoignant cette fois des craintes de récession et d'instabilité sur les marchés financiers, ce qui risque de gonfler l'épargne au détriment de la consommation. Les marchés actions restent grandement influencés par les anticipations d'évolution des politiques monétaires, encore davantage depuis le stress bancaire. Dans ce contexte, nous estimons que les prévisions de bénéfices par action (BPA) du consensus restent optimistes en Europe (2,5 %). La forte surperformance des actions européennes pourrait être freinée par la révision à la baisse des bénéfices, une BCE plus agressive et des tensions persistantes sur l'inflation. Nous adoptons une vue plus prudente à court terme en attendant les prochaines réunions de Christine Lagarde. Nous conservons notre préférence pour les entreprises offrant de la visibilité pour l'instant. Les petites capitalisations, en retard par rapport aux grandes entreprises et offrant des niveaux de valorisation raisonnables, devraient tirer leur épingle du jeu, comme en témoignent les nombreuses annonces d'acquisitions sur ce segment (Network International, Dechra Pharmaceuticals, Software AG, Majorel, Simcorp, Vilmorin...) fin avril. En ce qui concerne la Chine, contre toute attente, la sortie de sa politique zéro COVID ne se traduit pas par un regain d'activité fort, même si la consommation rebondit.

Nous pensons toujours que l'accélération de la croissance se produira au deuxième semestre sous la forme d'une baisse de l'épargne accumulée pendant les confinements et grâce à des politiques expansionnistes. Comme nous le démontrons dans l'édito de ce mois, la Chine mettra tout en place pour maintenir une croissance économique résiliente au prix d'un équilibre diplomatique précaire. L'investissement privé restant faible, l'économie est encore très loin de la surchauffe et ne devrait pas alimenter l'inflation globale, ce qui reste une nouvelle rassurante compte tenu des tensions dans les autres pays. La reprise chinoise suit son cours et offrira une bouffée d'oxygène à l'ensemble de la planète en 2023. Un rebond substantiel est en cours, comme en témoignent les indicateurs de haute fréquence ainsi que les indices d'activité PMI. Celui-ci devrait se poursuivre, mais la capacité des indices PMI à surprendre à la hausse constituera un enjeu ces prochains mois pour les actifs financiers. Nous avons progressivement réinvesti sur la Zone Asie via le fonds Gemway et l'ETF amundi AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS.

Principales entrées : KINGSPAN GROUP BP P.L.C.XPO INC

Principales entrées : LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI, HERMES INTERNATIONAL, RICHEMONT

Exposition Actions 27,99%

Exposition Taux 79,55%

- Mai 2023

Nous maintenons nos convictions sur l'attitude des banques centrales pour les prochains mois :

- La FED devrait marquer une pause (possiblement après une hausse maximale de 25 points de base supplémentaires).
- L'Europe devrait poursuivre son resserrement monétaire (augmentation prévue de 25 points de base lors des trois prochaines réunions).
- Le Japon, pour sa part, doit commencer à envisager de sortir de sa politique ultra-accommodante.
- La Banque centrale de Chine sera, elle, confrontée à un défi de navigation entre la baisse du Yuan et le maintien des marges d'intérêt des banques. La PBOC disposera d'une marge de manœuvre pour réduire ses taux si la Réserve fédérale décide de mettre un terme à son cycle de hausse des taux.

L'économie mondiale reste résiliente grâce à la dynamique de l'emploi et de la consommation. La récession tant attendue devrait être légère. L'impact sur les bénéfices des entreprises devrait rester faible, comme le confirment les récentes publications des résultats du premier trimestre. Le niveau de liquidités dans les portefeuilles devrait être réinvesti à chaque fluctuation. Le niveau actuel des taux d'intérêt permet désormais d'équilibrer son portefeuille en termes de risques entre obligations et actions. Compte-tenu de l'inclinaison attendue des courbes de taux, liée à la fin prévue des politiques monétaires agressives et à la prise en compte progressive par le marché du maintien à long terme du niveau actuel (voire légèrement supérieur), la duration devrait être limitée sur le crédit (3 à 4 ans). En ce qui concerne les actions, nous privilégions les valeurs de croissance par rapport aux valeurs plus sensibles au cycle économique (comme l'automobile). Les secteurs financiers resteront probablement très volatils, au gré des informations sur les banques régionales américaines et de l'impact du reflux immobilier en Europe. Nous favorisons les grandes banques systémiques européennes. Dans un contexte de ralentissement progressif, les secteurs dont la croissance des dividendes reste pérenne sont particulièrement adaptés. Les pressions inflationnistes devraient se détendre mais pas suffisamment pour stopper le cycle de resserrement monétaire. Nous nous attendons à 3 hausses de taux supplémentaires jusqu'en septembre. L'action de la Banque centrale européenne doit désormais s'inscrire dans la durée face à une inflation persistante. Face à cette situation, elle devra agir pour contrer les pressions inflationnistes tirées par les services. Nous restons optimistes concernant les marchés émergents, en particulier la zone asiatique, pour la deuxième partie de l'année. Paradoxalement, la croissance modérée et non inflationniste demeure pour l'instant un élément positif. Le scénario négatif aurait été un démarrage tirant l'ensemble des prix à la hausse et créant une vague d'inflation qui aurait contraint les banques centrales à agir de manière beaucoup plus restrictive. Ce risque persiste, mais la probabilité de sa matérialisation se situerait plutôt en fin d'année ou en 2024. En ce qui concerne le dollar, nous continuons de penser que l'euro devrait s'apprécier face au dollar. Au cours des derniers mois, le taux de change euro-dollar a été fortement lié à l'écart entre les taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et en Europe. Cet écart était très important avant le début du cycle de hausse des taux de la Banque centrale européenne il y a un an, mais il s'est réduit progressivement depuis. Récemment, des déclarations offensives de certains membres du FOMC et un certain apaisement concernant les banques régionales ont permis au dollar de se redresser, mais cela devrait être temporaire, car la BCE doit rattraper son retard par rapport à la Fed, compte-tenu de la volonté persistante de Christine Lagarde. Les risques de notre scénario modérément optimiste sont de deux ordres : à court terme, en cas de non-signature d'un accord du relèvement du plafond de la dette américaine, les marchés pourraient connaître une baisse très violente. Cette baisse devrait être mise à profit pour réinvestir dans les actions. À moyen terme, une reprise de l'inflation sous-jacente entraînerait de nouvelles hausses des taux d'intérêt et plongerait l'économie dans une profonde récession.

Principales entrées : RICHEMONT MOBILEYE GLOBAL INC-A ALPHABET

Principales sorties : MICROSOFT SALESFORCE.COM BP P.L.C.

Exposition Actions 22,99%

Exposition Taux 77,33%

- Juin 2023

Le schéma qui se dessine pour les prochains mois nous apparaît assez clair au niveau macroéconomique. Il y a certes des zones de doute ou d'ombre que nous surveillerons avec attention, notamment au niveau du rebond économique chinois, de la situation géopolitique et bien sûr de l'inflation. Mais pour l'heure, la dernière réunion à Sintra du Forum annuel des responsables de la politique monétaire européenne a démontré que l'enjeu actuel n'était pas la croissance, mais bien le combat contre une inflation qui pourrait s'avérer persistante. Le marché reste complaisant dans l'idée que les banques centrales vont entamer dès l'année prochaine un cycle de baisse des taux. Nous pensons qu'il ne faut pas s'attendre à des moments de ce type en 2024, du moins de la part de la Fed, de la BCE et de la BOE, même si la tendance à la désinflation se confirme dans les prochains mois. La peur de perdre en crédibilité suite au retard pris en 2021 et la confiance démentie dans un reflux rapide de l'inflation sont également présentes. Aux États-Unis, une désinflation est en cours et devrait s'accélérer dans les prochains mois pour l'inflation de base (hors énergie et matières premières), compte tenu de l'impact de la hausse des taux sur les loyers, qui commence juste à produire ses effets. En ce qui concerne la politique monétaire, la tâche est presque accomplie. Même si Jerome Powell maintient un discours agressif pour éviter que les marchés ne "jouent" la fin d'une normalisation agressive, il n'aura probablement besoin que d'une autre hausse après celle de juillet. Les taux devraient rester élevés dans les mois à venir et la courbe devrait s'aplatir progressivement à mesure que la politique durablement restrictive est intégrée (hausse des taux longs). Les anticipations d'inflation restent stables, ce qui est une bonne nouvelle. En Europe, en ce qui concerne l'inflation, il reste encore du chemin à parcourir. De nombreux membres de la BCE pointent du doigt les risques de désencrage des anticipations d'inflation et les incertitudes entourant l'évolution des prix. Bien que la fin du soutien budgétaire puisse aider la BCE à réduire l'inflation, les prix de l'énergie restent un risque dépendant des conditions climatiques et des circuits d'approvisionnement, ce qui pourrait générer de nouvelles tensions dans les mois à venir. Sur le plan de la politique monétaire, la crédibilité en matière d'inflation prime avant tout. La Banque centrale européenne ne voit pas encore suffisamment de preuves que l'inflation sous-jacente est sur une trajectoire descendante. Il est nécessaire d'observer une baisse significative de l'inflation sous-jacente pour envisager de stopper la hausse des taux. En termes de croissance économique, le dynamisme est en baisse. Les indices PMI de la zone euro ont montré un ralentissement significatif de l'activité économique, ce qui a suscité une forte crainte de récession. La situation allemande semble plus rassurante, mais les services y sont également touchés, signe que la demande des ménages reste mal orientée dans un contexte inflationniste toujours très présent outre-Rhin. L'impact sur les marchés implique une pression nécessaire des banques centrales. La dégradation économique combinée à des banques centrales très restrictives nous incite à la prudence sur les actions européennes. Sur le marché obligataire, nous privilégions les durées courtes et les segments les plus équilibrés en termes de risque/rendement (BBB/BB). Nous pensons qu'il pourrait y avoir quelques tensions sur les taux à exploiter au cours du trimestre. Le marché semble marquer une pause, justifiée après le resserrement des spreads ces dernières semaines, qui a suivi l'apaisement sur le secteur bancaire et un marché primaire très actif, notamment pour les financières. A court terme, nous sommes plus prudents malgré les taux de rendement affichés. Nous avons réduit notre risque et sommes désormais neutres sur l'Investment Grade après la bonne performance des dernières semaines. Nous ne voulons pas nous priver du carry et nous positionnons sur des instruments permettant d'avoir un bon rendement, mais avec un risque plus faible, comme certaines obligations hybrides d'entreprises. La Chine doit rester accommodante face à la morosité économique, renforce son soutien monétaire pour stimuler l'activité :

Principales entrées : AMAZON, OCCIDENTAL PETRO ADOBE

Principales sorties : PALO ALTO ASTRAZENCA, ALPHABET

Exposition Actions 28,99%

Exposition Taux 78,90%

- Juillet / Août 2023

Les banques centrales ne peuvent pas relâcher la pression. Le risque de récession mondiale augmente, et en même temps, l'économie américaine reste résiliente. Le découplage des économies s'est accentué durant le dernier mois. Le positionnement défensif des investisseurs en début d'année et la résilience de l'économie malgré la hausse des taux sont les deux piliers qui soutiennent les marchés actions. La géopolitique demeure un facteur clé à surveiller. En Europe, les tensions avec la Russie sont toujours palpables, particulièrement autour de l'Ukraine. Les sanctions, les guerres commerciales pourraient entraver la croissance mondiale à un an de l'élection présidentielle américaine. Tant que la Chine ne montre pas sa capacité à gérer la crise immobilière et à retrouver une croissance durable, nous resterons vigilants. Nous avons abaissé notre perspective sur les actions à court terme début août de neutre à sous-pondérée, prenant en compte les incertitudes liées à la Chine, la politique monétaire européenne et les pressions sur les marges des entreprises. Le marché adopte désormais une optique de "bad news is good news". Les indicateurs négatifs sur l'emploi ou ceux provenant des entreprises ont plutôt été bien perçus par les investisseurs. Il y a quelques années, cela aurait été justifié, car les banques centrales cherchaient à soutenir la croissance dans un environnement sans inflation. Le marché veut se persuader que si les données macroéconomiques se détériorent, les banques centrales réviseront leur politique monétaire. Nous sommes convaincus du contraire. Pour les prochains trimestres, la baisse de l'inflation, qui avait profité aux entreprises, entraînera un ralentissement de la croissance nominale plus marqué que celui de la croissance économique réelle.

Les coûts de production demeureront élevés et la croissance salariale ne diminuera pas aussi rapidement que la croissance nominale. Les marges bénéficiaires des entreprises pourraient donc être sous pression. Les segments obligataires continuent de délivrer une rentabilité appréciable malgré les hausses de faillites. Nous privilégions les actifs de qualité sur l'ensemble des segments. Nous favorisons les durées courtes et les segments les plus équilibrés en termes de risque/rendement (BBB/BB). Nous pensons qu'il pourrait y avoir quelques tensions sur les taux à exploiter au cours du trimestre. Nous avons rehaussé notre vue sur l'obligataire, compte tenu des hausses de taux apparues durant les mois d'été. Nous nous attendons à ce que les taux se stabilisent à nouveau à mesure que la croissance faiblit.

Principales entrées : UBER TECHNOLOGIES IBM SERVICENOW , SANOFI, NESTLE , BNP 11/2025

Principales sorties : ESTEE LAUDER, GM , OMAN 4 3/4 15/06/2026 AXASA 5.125% 04/07/2043 EMTN BPCE 4.625% 18/07/2023

Exposition Actions 18,6%

Exposition Taux 84,53%

Performances du 31/08/2022 au 31/08/2023 :

Richelieu Harmonies ESG R	2,31%
Richelieu Harmonies ESG F	2,49%
Richelieu Harmonies ESG USD Hedgée	4,81%
Indicateur de référence	0,71%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HUGAU MONETERME PARTS I	17 123 741,51	17 738 452,08
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	6 683 433,62	6 412 419,30
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	4 947 281,00	3 965 467,91
iShares High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF USD (Acc)	3 066 058,71	5 508 656,41
iShares EURO High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF EUR Acc	3 120 375,00	3 585 600,00
RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	1 734 649,04	4 470 320,05
SULT OF OMAN 4.75% 15-06-26	929 260,29	3 075 576,24
LAZARD CAPITAL FI PVC EUR	1 740 123,00	2 054 665,70
RICHELIEU 26 F	2 765 800,00	988 981,00
RICHELIEU 26 FONDATEUR	3 245 323,03	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 6 330 262,11**

- o Change à terme : 1 906 099,63
- o Future : 4 424 162,48
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,01
. Autres revenus	
Total des revenus	0,01
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – RÈGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXÉCUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE À LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) / REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet www.richelieugestion.com

Montants des rémunérations versées en 2022 :

- Rémunération fixe brute 2022 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 413 171€
 - o Dont 1 819 732 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2023 au titre de 2022 : 394 000 €
 - o Dont 351 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement RICHELIEU HARMONIES

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU HARMONIES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 31/01/2024 19:06:03

Pascal Lagand
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/08/2023 en EUR

ACTIF

	31/08/2023	31/08/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	49 697 895,12	61 412 877,13
Actions et valeurs assimilées	2 465 771,30	5 117 881,60
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 465 771,30	5 117 881,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	27 656 367,08	33 882 025,29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 656 367,08	33 882 025,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	19 541 033,50	22 314 854,04
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 541 033,50	18 239 691,19
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		4 075 162,85
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	34 723,24	98 116,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	34 723,24	98 116,20
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 269 590,32	7 489 976,74
Opérations de change à terme de devises	1 906 099,63	5 056 828,94
Autres	363 490,69	2 433 147,80
COMPTES FINANCIERS	764 515,93	5 063 548,23
Liquidités	764 515,93	5 063 548,23
TOTAL DE L'ACTIF	52 732 001,37	73 966 402,10

PASSIF

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	49 361 219,45	71 548 925,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-660 341,16	-3 836 868,42
Résultat de l'exercice (a,b)	752 479,28	422 580,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	49 453 357,57	68 134 637,01
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	34 723,23	98 116,07
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	34 723,23	98 116,07
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	34 723,23	98 116,07
Autres opérations		
DETTES	3 243 616,37	5 331 424,12
Opérations de change à terme de devises	1 884 326,95	4 973 690,66
Autres	1 359 289,42	357 733,46
COMPTES FINANCIERS	304,20	402 224,90
Concours bancaires courants	304,20	402 224,90
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	52 732 001,37	73 966 402,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/08/2023 en EUR

	31/08/2023	31/08/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0923	2 374 781,18	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
NK NIKKEI 225 0923	449 163,86	
DJES BANKS 0923	560 000,00	
SP 500 MINI 0923	1 040 217,44	
SP 500 MINI 1222		987 830,04
ONK TOKYO NIK 0922		1 613 838,72
NQ USA NASDAQ 1222		1 474 954,01
E-MIN RUS 200 0922		1 834 418,97
EC EURUSD 0922		2 500 124,31
EC EURUSD 1222		503 182,34
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2023 en EUR

	31/08/2023	31/08/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	45 764,34	186,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	127 004,22	170 457,21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 272 168,89	615 107,91
Produits sur titres de créances		127 500,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,01	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		68 250,00
TOTAL (1)	1 444 937,46	981 501,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	9 711,21	29 891,87
Autres charges financières		
TOTAL (2)	9 711,21	29 891,87
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 435 226,25	951 610,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	564 458,76	493 136,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	870 767,49	458 473,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-118 288,21	-35 892,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	752 479,28	422 580,38

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou toutes entités de son groupe d'appartenance.	Part R : 1,196% Part F : 1% Part USD : 1,196%
2	Frais indirects (Commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	3%
3	Commissions de mouvement perçues : - par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35% (taux maximum) Obligations convertibles et obligations remboursables en actions : 0,30% Autres obligations : 0,012% Produits monétaires, TCN (EMTN et titres négociables à moyen terme compris) : en deçà de 5 millions € inclus : 0 € ; entre 5 et 10 millions € inclus : 120 € ; Au-delà de 10 millions € : 200 € Produits dérivés, OST et OPCVM : 0 €
	- par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
4	Commission de surperformance	Néant	15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Fonctionnement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution de la valeur liquidative d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'août (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1er septembre 2019 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;
- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/08/2023 en EUR

	31/08/2023	31/08/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	68 134 637,01	84 948 265,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 977 091,44	10 389 026,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-24 661 586,40	-19 489 322,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 905 473,97	1 837 273,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 386 141,56	-5 424 444,47
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 655 604,63	3 709 570,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 935 417,23	-4 261 439,34
Frais de transactions	-376 135,62	-403 183,26
Différences de change	-564 777,54	1 193 157,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 766 491,13	-4 585 792,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 747 190,94</i>	<i>-3 513 682,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 513 682,07</i>	<i>-1 072 110,12</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	67 350,25	-236 948,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-14 696,30</i>	<i>-82 046,55</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>82 046,55</i>	<i>-154 901,71</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	870 767,49	458 473,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	49 453 357,57	68 134 637,01

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 656 367,08	55,92
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	27 656 367,08	55,92
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	2 374 781,18	4,80
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 374 781,18	4,80
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	2 049 381,30	4,14
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 049 381,30	4,14

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	27 656 367,08	55,92						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							764 515,93	1,55
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							304,20	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	151 047,91	0,31	249 566,60	0,50	6 624 416,93	13,40	3 360 959,75	6,80	17 270 375,89	34,92
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	764 515,93	1,55								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	304,20									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	774 180,94	1,57	199 791,36	0,40				
Obligations et valeurs assimilées	273 041,49	0,55						
Titres de créances								
OPC	2 706 107,67	5,47						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	2 046 354,76	4,14						
Comptes financiers	513 961,10	1,04						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	19 018,34	0,04						
Comptes financiers					159,29		144,91	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 374 781,18	4,80						
Autres opérations	1 489 381,30	3,01						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/08/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 887 129,07
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	18 970,56
	Souscriptions à recevoir	135 095,00
	Dépôts de garantie en espèces	227 539,19
	Coupons et dividendes en espèces	856,50
TOTAL DES CRÉANCES		2 269 590,32
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 018,34
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 865 308,61
	Achats à règlement différé	1 298 229,02
	Rachats à payer	17 773,39
	Frais de gestion fixe	39 412,31
	Frais de gestion variable	3 874,70
TOTAL DES DETTES		3 243 616,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-974 026,05

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F		
Parts souscrites durant l'exercice	11 718,641	1 921 010,01
Parts rachetées durant l'exercice	-68 115,336	-11 086 341,89
Solde net des souscriptions/rachats	-56 396,695	-9 165 331,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	122 588,995	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R		
Parts souscrites durant l'exercice	17 967,813	2 934 902,76
Parts rachetées durant l'exercice	-74 525,411	-12 013 482,89
Solde net des souscriptions/rachats	-56 557,598	-9 078 580,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	165 101,343	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD		
Parts souscrites durant l'exercice	1 251,620	121 178,67
Parts rachetées durant l'exercice	-16 066,156	-1 561 761,62
Solde net des souscriptions/rachats	-14 814,536	-1 440 582,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 359,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/08/2023
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	216 633,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	45,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	318 548,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,06
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 401,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,06
Frais de gestion variables provisionnés	1 721,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,07
Frais de gestion variables acquis	2 107,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/08/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/08/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/08/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			9 585 660,13
	FR001400B0Q8	RICHELIEU 26 F	1 826 704,00
	FR001400B0S4	RICHELIEU 26 FONDATEUR	3 360 191,61
	FR0014009ST7	RICHELIEU AMERICA ESG PART F EUR H	287 875,00
	FR0013456878	RICHELIEU AMERICA ESG PART I USD	853 444,93
	FR0011362599	RICHELIEU CITYZEN-I	28 016,59
	FR0013179348	RICHELIEU FAMILY SMALL CAP I	1 060 142,23
	FR0014006SU1	RICHELIEU GLOBAL INNOVATION Part I	473 639,87
	FR0011374651	RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	1 695 645,90
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			9 585 660,13

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/08/2023	31/08/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	752 479,28	422 580,38
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	752 479,28	422 580,38

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	330 872,35	199 687,54
Total	330 872,35	199 687,54

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	395 894,46	204 414,28
Total	395 894,46	204 414,28

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	25 712,47	18 478,56
Total	25 712,47	18 478,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/08/2023	31/08/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-660 341,16	-3 836 868,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-660 341,16	-3 836 868,42

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-241 627,03	-1 784 153,38
Total	-241 627,03	-1 784 153,38

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-323 116,54	-2 195 224,70
Total	-323 116,54	-2 195 224,70

	31/08/2023	31/08/2022
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-95 597,59	142 509,66
Total	-95 597,59	142 509,66

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/08/2022	31/08/2023
Actif net Global en EUR	32 448 422,37	57 681 365,14	84 948 265,32	68 134 637,01	49 453 357,57
Part RICHELIEU HARMONIES ESG F en EUR					
Actif net	19 685 536,03	31 476 172,03	31 802 276,64	29 023 462,21	20 372 967,82
Nombre de titres	119 404,855	182 097,637	176 705,371	178 985,690	122 588,995
Valeur liquidative unitaire	164,86	172,85	179,97	162,15	166,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,33	1,97	7,34	-9,96	-1,97
Capitalisation unitaire sur résultat	0,74	0,59	0,88	1,11	2,69
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R en EUR					
Actif net	12 753 894,03	25 710 053,36	47 926 435,72	35 692 974,60	27 200 010,46
Nombre de titres	77 579,448	149 393,632	267 867,055	221 658,941	165 101,343
Valeur liquidative unitaire	164,39	172,09	178,91	161,02	164,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,33	1,96	7,30	-9,90	-1,95
Capitalisation unitaire sur résultat	0,49	0,33	0,61	0,92	2,39
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD en USD					
Actif net en USD	9 979,35	605 828,24	5 935 675,63	3 437 171,21	2 040 869,66
Nombre de titres	100,000	5 739,000	53 758,650	34 173,536	19 359,000
Valeur liquidative unitaire en USD	99,79	105,56	110,41	100,57	105,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR		-2,17	10,32	4,17	-4,93
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR		-0,23	0,20	0,54	1,32

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/08/2022	31/08/2023
Part RICHELIEU HARMONIES INCOME en EUR					
Actif net	102,02				
Nombre de titres	1,000				
Valeur liquidative unitaire	102,02				
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,54				
Distribution unitaire sur résultat	0,47				
Crédit d'impôt unitaire					

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	500	92 210,00	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			92 210,00	0,18
ESPAGNE				
CAIXABANK S.A.	EUR	25 000	93 350,00	0,18
TOTAL ESPAGNE			93 350,00	0,18
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	250	128 838,62	0,26
CISCO SYSTEMS	USD	200	10 568,02	0,03
DIGITAL REALTY TRUST	USD	700	84 953,24	0,17
EQUINIX INC	USD	150	107 990,05	0,22
IBM	USD	800	108 226,84	0,22
MICROSOFT CORP	USD	650	196 290,60	0,40
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	100	22 416,73	0,04
SERVICENOW INC	USD	10	5 425,25	0,01
XPO LOGISTICS IN	USD	500	34 380,61	0,07
TOTAL ETATS-UNIS			699 089,96	1,42
FRANCE				
BNP PARIBAS	EUR	3 000	179 130,00	0,37
LEGRAND SA	EUR	100	9 110,00	0,02
NEXANS SA	EUR	1 000	76 050,00	0,15
SANOFI	EUR	2 200	217 008,00	0,44
TOTALENERGIES SE	EUR	4 500	261 315,00	0,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	500	14 430,00	0,03
TOTAL FRANCE			757 043,00	1,54
IRLANDE				
MEDTRONIC PLC	USD	1 000	75 090,98	0,15
TOTAL IRLANDE			75 090,98	0,15
ITALIE				
FERRARI NV	EUR	500	146 500,00	0,29
INTESA SANPAOLO	EUR	50 000	123 600,00	0,25
SAIPEM SPA	EUR	80 000	119 280,00	0,24
TOD'S GROUP SPA	EUR	100	3 816,00	0,01
TOTAL ITALIE			393 196,00	0,79
PAYS-BAS				
ROYAL PHILIPS	EUR	7 500	156 000,00	0,32
TOTAL PAYS-BAS			156 000,00	0,32
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	1 800	199 791,36	0,41
TOTAL SUISSE			199 791,36	0,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 465 771,30	4,99
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 465 771,30	4,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB FRANCFORT 4.0% 30-03-27	EUR	500 000	500 906,38	1,01
TOTAL ALLEMAGNE			500 906,38	1,01
AUTRICHE				
OMV AG 6.25% PERP	EUR	1 500 000	1 609 149,97	3,25
TOTAL AUTRICHE			1 609 149,97	3,25
ETATS-UNIS				
ABBVIE 1.5% 15-11-23	EUR	150 000	151 047,91	0,31
TOTAL ETATS-UNIS			151 047,91	0,31
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	600 000	607 730,85	1,23
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	1 300 000	1 272 153,55	2,58
BNP 4.032 12/31/49	EUR	1 000 000	998 111,81	2,02
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	800 000	784 964,11	1,58
EDF 5% 31/12/2099	EUR	1 300 000	1 285 884,49	2,60
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	1 000 000	977 555,42	1,98
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 000 000	1 839 559,44	3,72
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	1 000 000	1 018 333,85	2,05
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	400 000	398 388,38	0,81
LAMON 6 3/4 04/25/44	EUR	700 000	721 860,48	1,46
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	1 400 000	1 333 863,14	2,70
MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	EUR	500 000	504 038,40	1,02
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	700 000	731 297,96	1,48
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	2 400 000	2 272 809,25	4,59
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 950 000	1 915 612,87	3,87
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 020 493,93	2,06
TOTAL FRANCE			17 682 657,93	35,75
ITALIE				
ENEL 2.25% PERP	EUR	700 000	624 982,84	1,26
TOTAL ITALIE			624 982,84	1,26
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC 3.25% PERP	EUR	1 600 000	1 515 507,40	3,07
TOTAL LUXEMBOURG			1 515 507,40	3,07
OMAN				
SULT OF OMAN 4.75% 15-06-26	USD	300 000	273 041,49	0,55
TOTAL OMAN			273 041,49	0,55
PAYS-BAS				
NNGRNV 4.625% 04/08/2044	EUR	1 400 000	1 419 037,97	2,87
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	700 000	645 504,73	1,31
STELLANTIS NV 2.0% 23-03-24	EUR	250 000	249 566,60	0,50
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 000 000	1 003 244,18	2,03
TOTAL PAYS-BAS			3 317 353,48	6,71
ROYAUME-UNI				
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2 100 000	1 981 719,68	4,01
TOTAL ROYAUME-UNI			1 981 719,68	4,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			27 656 367,08	55,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			27 656 367,08	55,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GemAsia I	EUR	1 250	141 112,50	0,28
HUGAU MONETERME PARTS I	EUR	62	7 278 557,58	14,71
LA FRANCAISE SUB DEBT C	EUR	0,64097	1 350,55	0,01
MONTSEGUR CROISSANCE-I	EUR	1 000	230 750,00	0,47
RICHELIEU 26 F	EUR	17 600	1 826 704,00	3,69
RICHELIEU 26 FONDATEUR	EUR	32,3	3 360 191,61	6,79
RICHELIEU AMERICA ESG PART F EUR H	EUR	2 500	287 875,00	0,59
RICHELIEU AMERICA ESG PART I USD	USD	6,4	853 444,93	1,72
RICHELIEU CITYZEN-I	EUR	0,03	28 016,59	0,06
RICHELIEU FAMILY SMALL CAP I	EUR	7	1 060 142,23	2,14
RICHELIEU GLOBAL INNOVATION Part I	EUR	5,5	473 639,87	0,96
RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	EUR	15,4454	1 695 645,90	3,43
TOTAL FRANCE			17 237 430,76	34,85
LUXEMBOURG				
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	USD	64 500	1 852 662,74	3,75
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	EUR	2 000	450 940,00	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			2 303 602,74	4,66
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			19 541 033,50	39,51
TOTAL Organismes de placement collectif			19 541 033,50	39,51
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJES BANKS 0923	EUR	100	1 750,00	0,01
EC EURUSD 0923	USD	19	-31 660,29	-0,06
NK NIKKEI 225 0923	USD	3	-1 312,94	-0,01
SP 500 MINI 0923	USD	5	16 526,93	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-14 696,30	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-14 696,30	-0,03
TOTAL Instrument financier à terme			-14 696,30	-0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	17 850	16 446,31	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 750	-1 750,00	
TOTAL Appel de marge			14 696,31	0,03
Créances			2 269 590,32	4,59
Dettes			-3 243 616,37	-6,56
Comptes financiers			764 211,73	1,55
Actif net			49 453 357,57	100,00

Part RICHELIEU HARMONIES ESG F	EUR	122 588,995	166,18
Part RICHELIEU HARMONIES ESG R	EUR	165 101,343	164,74
Part RICHELIEU HARMONIES ESG USD	USD	19 359,000	105,42

7. ANNEXE(S)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies ESG F
Code ISIN : FR0013285988
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18/04/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

Objectif : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance), la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés s'articule autour de quatre axes : une analyse de thématiques d'investissement visant à déterminer les thématiques et stratégies intégrées à l'OPCVM, une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption..., portant sur 90% minimum de l'actif net hors liquidités, et excluant au minimum les 20% d'émetteurs de l'univers d'investissement initial les moins bien notés, une allocation d'actifs qui vise à déterminer, sur la base de données macroéconomiques, la répartition appropriée entre les différentes classes d'actifs en fonction des perspectives d'évolution des différents marchés, telles qu'anticipées par les gérants de la société de gestion, et enfin, le choix des véhicules d'investissement les plus à même de permettre à l'OPCVM d'atteindre son objectif de gestion.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 570 EUR	7 259 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,30 %	-10,13 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 575 EUR	8 695 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,25 %	- 4,55 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 014 EUR	10 288 EUR
	Rendement annuel moyen	0,14 %	0,95 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 105 EUR	11 816 EUR
	Rendement annuel moyen	11,05 %	5,72 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/08/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/19 - 31/05/22].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/12 - 30/11/15].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	519 EUR	1 013 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,26 %	3,33 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,28 % avant déduction des coûts et de 0,95 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	116 EUR
Coûts de transaction	1,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	102 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,08 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	8 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30 . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-harmonies-esg-f-fr0013285988/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Harmonies ESG USD
Code ISIN : FR0013421575
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 18/04/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 19 juillet 2002 pour une durée de 99 ans.

Objectif : Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le produit cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Pour atteindre cet objectif et après la mise en œuvre d'une analyse de thématique d'investissement et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance), la gestion privilégiera une exposition aux marchés obligataires, tout en s'autorisant une exposition pouvant atteindre jusqu'à 35% de l'actif net aux marchés actions internationaux.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg, composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index (dividendes / coupons nets réinvestis). Les données concernant l'indice Bloomberg sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés s'articule autour de quatre axes : une analyse de thématiques d'investissement visant à déterminer les thématiques et stratégies intégrées à l'OPCVM, une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption..., portant sur 90% minimum de l'actif net hors liquidités, et excluant au minimum les 20% d'émetteurs de l'univers d'investissement initial les moins bien notés, une allocation d'actifs qui vise à déterminer, sur la base de données macroéconomiques, la répartition appropriée entre les différentes classes d'actifs en fonction des perspectives d'évolution des différents marchés, telles qu'anticipées par les gérants de la société de gestion, et enfin, le choix des véhicules d'investissement les plus à même de permettre à l'OPCVM d'atteindre son objectif de gestion.

L'exposition de ce produit aux différentes classes d'actifs pourra être réalisée en direct, par le biais d'investissements dans des organismes de placement collectif jusqu'à 100% de l'actif net ou encore à travers des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le produit pourra exposer entre 50% et 100% de son actif net aux obligations et autres titres de créance négociables, ainsi qu'en instruments du marché monétaire. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le produit pourra être intégralement exposé en titres relevant de la catégorie spéculative, plus risqués dits « high yield ». Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences de notation et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. Le produit pourra exposer entre 0% et 35% de son actif net aux marchés actions, dont les marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ces titres seront issus indifféremment de grandes, moyennes ou petites capitalisations. Le produit est exposé à un risque de change limité à 40% de l'actif net. Par ailleurs, les classes de parts du produit libellées dans une autre devise que l'Euro sont exposées à un risque de change, qui correspond au risque de variation de la devise de référence du produit face à la devise de libellé de la part. Cette exposition au risque de change fera l'objet d'une couverture, qui ne sera néanmoins pas parfaite. Le produit pourra intervenir sur les instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif au risque actions, taux, crédit et change. Son exposition globale pourra atteindre 200% de l'actif net, soit une surexposition maximale de + 100% de l'actif net. La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +5.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise et/ou distribue les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 USD Période de détention recommandée de 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 551 USD	7 334 USD
	Rendement annuel moyen	-34,49 %	- 9,82 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 653 USD	8 809 USD
	Rendement annuel moyen	-13,47 %	- 4,14 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 014 USD	10 357 USD
	Rendement annuel moyen	0,14 %	1,18 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 152 USD	11 816 USD
	Rendement annuel moyen	11,52 %	5,72 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/08/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/14 - 31/08/17].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/12 - 30/11/15].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 USD sont investis

Investissement de 10 000 USD	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	530 USD	1 054 USD
Incidence des coûts annuels (*)	5,37 %	3,46 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,63 % avant déduction des coûts et de 1,18 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 USD
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,33 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	133 USD
Coûts de transaction	1,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	105 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 10H30 . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-harmonies-esg-usd-h-fr0013421575/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : RICHELIEU HARMONIES ESG
Identifiant de l'OPCVM : 969500XLK3YHZ0MCHE82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<p><input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p>	<p><input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ____% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p>
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU HARMONIES ESG a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds en novembre 2021.

La note ESG du fonds en Septembre 2022 était de 66.65 contre 75.19 en Aout

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

2023. Au cours de la période, une augmentation de la note ESG finale du fonds est de 12.81%.

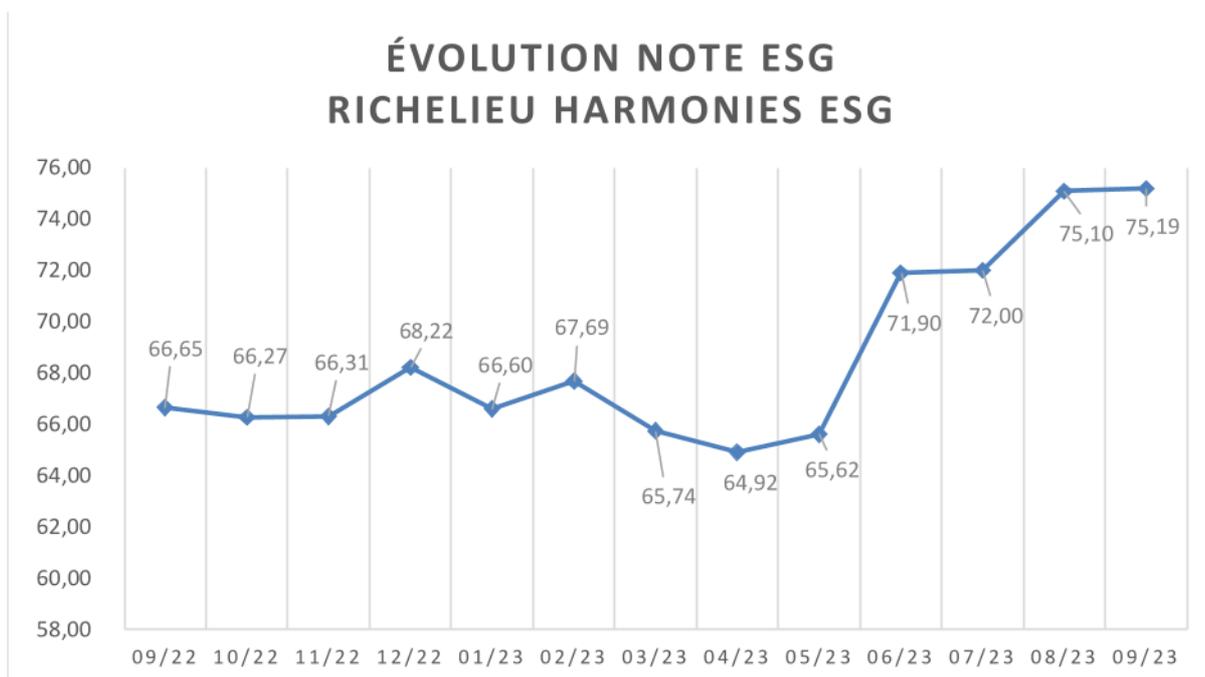


Figure 1 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU HARMONIES ESG au cours de la période de référence

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Comme précisé précédemment, la stratégie d'investissement durable du fonds RICHELIEU HARMONIES ESG a été créée en Novembre 2022. Cette question est Non Applicable.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
	Divers	28,27%	Europe
AMUNDI EUR HY LIQ BD IBOXX ETF	Divers	11,35%	Europe
RICHELIEU 26	Divers	10,29%	Monde
AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS ETF	Divers	8,76%	Chine
ISHARES EUR HY CORP ESG EURA ETF	Divers	5,17%	Europe
ISHARES USD HY CORP ESG USDA ETF	Divers	5,06%	Amérique du Nord
RICHELIEU OBLIGATIONS COURT TERME I	Divers	3,18%	Monde
LAZARD CAPITAL FI SRI - PVC	Divers	2,85%	Europe
BNP PARIBAS	Finance	2,73%	France
RICHELIEU FAMILY	Divers	2,09%	Europe
GEMASIA-I EUR	Divers	1,97%	Asie
RICHELIEU AMERICA	Divers	1,89%	Amérique du Nord
LA FRANCAISE SUB DEBT C	Divers	1,87%	Europe
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Consommation discrétionnaire	1,74%	France
MICROSOFT	Technologies de l'information	1,73%	USA

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
De 01/09/2022 au 31/08/2023

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de l'année.

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds RICHELIEU HARMONIES ESG, sur la période de référence de septembre 2022 à Aout 2023, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



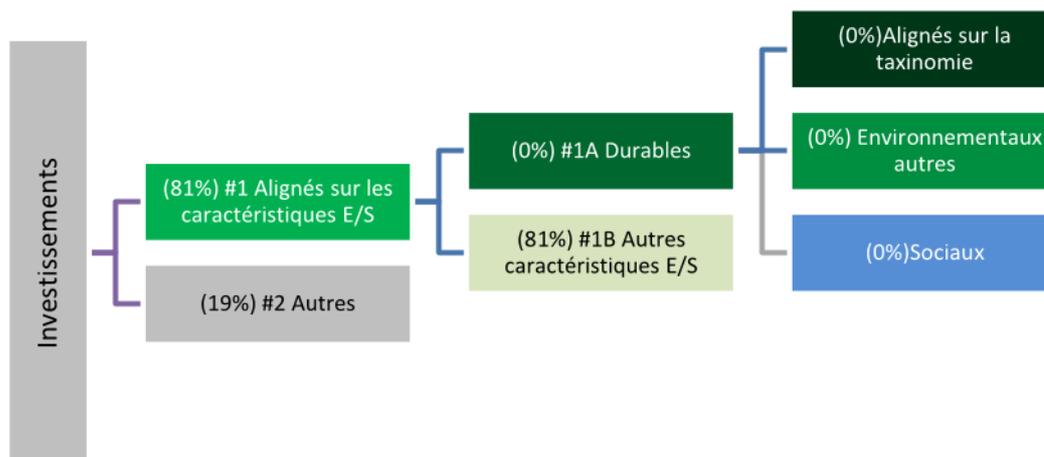
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de

maintenir le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG s'était fixé (hors liquidité). La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a donc été durablement d'au moins 81% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- L'industrie
- Finance
- Technologies de l'information
- Consommations discrétionnaire ...

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

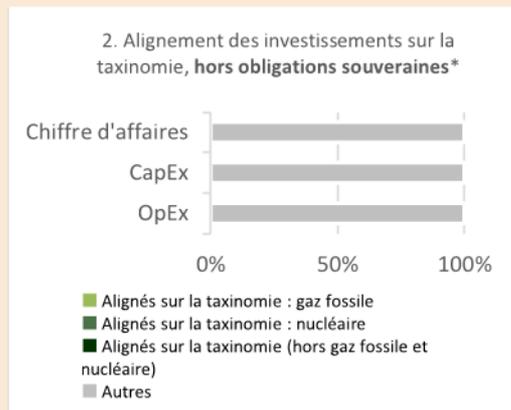
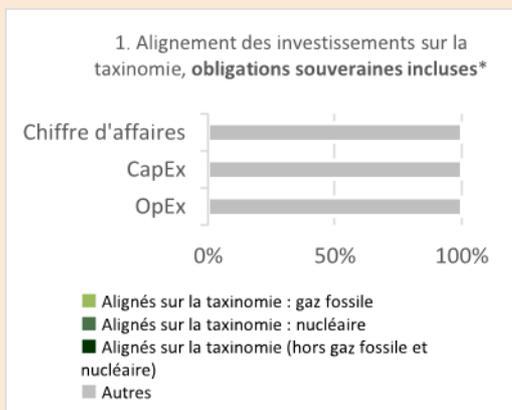
● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 19% de l'actif net sur la période de référence.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.

De plus, le fonds se laisse la possibilité d'analyser qualitativement des entreprises, afin de pallier le manque de données communiquées par les entreprises européennes. Dans ce cas, l'équipe de gestion peut être amenée à engager des discussions spécifiques avec les Investor Relations des sociétés concernées. Sur cette période de référence, l'équipe de gestion du fonds n'a pas eu recours à ce canal de communication pour récupérer des informations. Cette démarche permet à l'équipe de gestion de muscler son analyse extra-financière et d'attribuer une note ESG à des émetteurs non notés par le fournisseur externe.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Pour finir, la politique d'engagement actionnariale définie au niveau de la société de gestion permet à l'équipe de gestion, par l'intermédiaire d'un prestataire tiers, de voter lors des assemblées générales des sociétés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU HARMONIES ESG n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence est composé de 25% Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (DMNE Index) et de 75% Bloomberg Barclays Series-E Euro Government 3-5 Yr Bond Index. Cette question est Non Applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementale ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Cette question est Non Applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Cette question est Non Applicable.